Faculté des sciences sociales
Département de sociologie

UNIVERSITÉ LAVAL

PLAN DE COURS

SOC-2160 : Sociologie urbaine

NRC 88879 | Automne 2023

Mode d'enseignement : Comodal	
Temps consacré : 3-0-6	**Crédit(s) :** 3

Ce cours introduit aux perspectives sociologiques sur l'urbain, désormais aussi étendu sur le globe que les formes industrielles, politiques, touristiques, banlieusardes ou néo-rurales de la présence humaine. Une première partie du cours présente les approches sociologiques classiques du développement des villes et des territoires urbanisés. Sont ensuite abordées différentes dynamiques contemporaines prenant forme dans la métropolisation et l'urbanisation des milieux ruraux : celles des mobilités, des choix résidentiels et du voisinage, de la gentrification, du tourisme et de la dévitalisation, de la démocratie, des projets et des conflits urbains.

COURS COMODAL Cette formule combine de façon simultanée les modes de formation en présentiel et à distance synchrone. L'étudiant-e choisit à chaque séance le mode de diffusion qui lui convient. Les enregistrements des présentations, diffusés en direct et en différé sur le site Web du cours, sont effectués à chaque semaine, à l'horaire indiqué, avec des personnes étudiantes présentes en classe virtuelle ou physique, qui peuvent ainsi poser des questions et intervenir. Les examens sous surveillance des cours en formule comodale nécessitent un déplacement sur le campus ou dans l'un des centres d'examens hors campus. Ils ont lieu en soirée ou la fin de semaine et peuvent donc se dérouler à un autre moment que la plage prévue pour les séances synchrones. Plus de détails seront fournis dans le plan de cours.

Plage horaire

Cours en classe			
mardi	12h30 à 15h20	DKN-3155	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023
Classe virtuelle synchrone			
mardi	12h30 à 15h20	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023	
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00	Du 5 sept. 2023 au 15 déc. 2023	

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. Vérifier l'horaire dans Capsule

Site de cours

https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=158774

Coordonnées et disponibilités

Dominique Morin
Enseignant
dominique.morin@soc.ulaval.ca

Disponibilités
Pour les questions relatives au contenu du cours ou au besoin d'un rendez-vous téléphonique ou sur Zoom, SVP m'écrire.

Camille Baril
Assistante pour la comodalité
camille.baril.1@ulaval.ca

Disponibilités
Pour les questions relatives au fonctionnement du cours en comodalité (classe virtuelle et accès aux enregistrements), SVP m'écrire par courriel.

© Université Laval

Michèle Tousignant
Assistante pour les évaluations
michele.tousignant.1@ulaval.ca

Louis Smith
Assistant pour les évaluations
louis.smith.1@ulaval.ca

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248
aide@cstip.ulaval.ca

Téléphone :
418-656-2131 poste 405222
418-656-5222

Informations techniques importantes

Accéder à l'horaire du CSTIP
Liste des navigateurs supportés
Avis important concernant les appareils mobiles *(iOS, Android, Chrome OS)*
TeamViewer est l'application utilisée par le *CSTIP* pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider.

Plateformes de vidéoconférence institutionnelles

Voici l'information essentielle pour vous connecter à l'une ou l'autre de nos plateformes de vidéoconférence institutionnelles.

Microsoft Teams ULaval
Zoom ULaval

© Université Laval

Sommaire

Description du cours 4

Introduction 4

Objectif général 6

Objectifs spécifiques 6

Approche pédagogique 6

Contenu et activités 7

Évaluations et résultats 7

Liste des évaluations 8

Informations détaillées sur les évaluations sommatives 8

La ville à planifier/inventer 8

Des nouvelles et de la sociologie 9

Examen de fin de session 10

Barème de conversion 11

Règlements et politiques institutionnels 11

Évaluation de la qualité du français 12

Gestion des délais 12

Absence à un examen 13

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle 13

Plagiat 13

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval 13

Matériel didactique 14

Liste du matériel complémentaire 14

Bibliographie et annexes 14

Bibliographie 14

© Université Laval

Description du cours

Introduction

La délimitation des frontières du domaine de la sociologie urbaine n'est pas évidente. Les phénomènes qui intéressent les chercheurs qui s'y consacrent ne sont pas limités aux espaces des territoires politiques des villes, ou à ceux des plus nombreuses localités reconnues urbaines par les statistiques des États. Ils ne sont pas davantage propres à une catégorie sociale de personnes et de groupes que l'on identifierait comme étant « des urbains ». Surtout, il ne faut pas croire que l'urbain de la sociologie urbaine correspond à la somme de ce que les uns et les autres peuvent étiqueter comme étant « de la ville » ou « urbain » par opposition à ce qui ne le serait pas : « de la campagne/campagnard », « de la banlieue/banlieusard », « de la ruralité/rural », « des régions dites non-métropolitaines/non-métropolitain », « en périphérie éloignée de la ville-centre/éloigné ou périphérique », « dans la nature/naturel », etc.

Osons d'abord dire que « la ville » et « l'urbain » peuvent être objets de définitions et de conceptions différentes en sociologie urbaine. Puis qu'à mesure que le monde s'éloigne d'une séparation nette dans l'espace (et contrastée dans l'ambiance) entre, d'un côté, l'urbanité d'une ville dense et monumentale, puis de l'autre, la ruralité d'un habitat dispersé et campagnard dans ses environs, l'identification de la ville et de l'urbain aux agglomérations urbaines pose problème à qui veut en faire la science. De nos jours, même la centralité apparaît être une chose relative au temps, au point de vue et au vécu. Certains lieux qui ne sont pas centraux dans l'espace géographique d'une région, ni dans son passé, apparaissent pourtant l'être pour des gens qui font que ces lieux sont centraux dans l'observation de l'activité, des choses et des représentations qui s'organisent autour. Le centre commercial construit au bord du croisement de deux autoroutes est un exemple de lieu où des gens pensent se rendre « en ville » et où la convergence de l'offre de marchandises, de services, d'emplois et d'activités de loisir créent dans l'espace physique un « centre » commercial et une périphérie d'espaces résidentiels, et d'autres aménagements urbains. Mais certains autres observateurs ne voudront absolument pas identifier ce lieu désert hors de ses heures d'ouverture à un centre de la ville et à l'urbain. Ce peut être dans une perspective où la ville et l'urbain correspondrait à un type concret (complexe et complet) de formation historique qu'il ne faudrait pas confondre avec le cas du centre commercial, ou bien tout simplement parce qu'ils considèrent que ce lieu n'est pas central dans la vie d'une communauté urbaine et des habitants de la ville et de sa région. Les perspectives des la sociologie sont généralement de celles qui s'intéressent à des types concrets de formations historiques et qui considère ses objets dans ce qu'ils sont par et pour des communautés.

Si la sociologie urbaine veut étudier tous les faits sociaux (ou culturels, ou civilisationnels) issus des villes et du monde où elles évoluent, elle devrait embrasser comme son univers d'enquête l'ensemble des manifestations de la présence humaine en relation avec des villes. Dans l'espace, cette volonté peut nous amener dans les lieux qu'une perspective centrée sur les villes dira les plus « reculés », jusque sur la lune, sur mars et au-delà. Dans le temps, cet univers d'enquête inclurait l'ensemble du monde connu depuis les villes, leurs marchés, leurs réseaux de commerce, de circulation et de communication, leurs entreprises d'exploration, de colonisation et d'exploitation, puis leurs interactions avec des étrangers. Dans cette catégorie des étrangers du monde des villes, il faudrait considérer à la fois la présence de migrants qui ont rejoint le monde des villes, ainsi que la présence au monde des villes de l'altérité des étrangers de l'extérieur, c'est-à-dire notamment ceux à la rencontre desquels des gens des villes ont pu imaginer ce qu'avait pu être la vie humaine avant l'apparition des villes. Avant d'être identifiée à la paysannerie et à l'exploitation des ressources naturelles qui intéressaient l'économie des villes sans pouvoir s'y faire, la ruralité fut notamment pensée dans l'Antiquité sous les traits d'une vie humaine plus proche de celles des autres animaux, c'est-à-dire de gens n'ayant pas été élevés à la vie plus digne des humains dans l'ordre politico-religieux d'une ville. La pensée occidentale moderne trouvera dans les récits d'explorations hors du continent européen des figures de tribus, de peuples et d'empires présumés « sauvages », « primitifs » ou « moins avancés » relativement auxquelles caractériser une plus grande sophistication, ou encore une décadence des « urbains ». La hiérarchisation de catégories d'humains dans les esprits a aussi trouvé dans l'essor des villes beaucoup de matière à établir et contester des distinctions en termes d'appartenances, de statuts, de fonctions, d'inégalités, de moralité, de « races » et de styles de vie depuis lesquelles étaient aussi classées et jugées le « reste du monde ». L'idée de progrès comme sa critique son des inventions apparues dans la formation d'une conscience de la ville moderne, alors qu'elle renouait avec les réflexions morales et politiques des anciens pour qui il était évident que la Justice et le Bien devaient être découverts et vécus dans une communauté urbaine.

Nous le soulignons pour nous prévenir de ne pas perpétuer plus ou moins consciemment en sociologie urbaine des visions du monde qui situent la ville et l'urbain au sommet d'une hiérarchie, à l'avant d'une évolution des sociétés humaines ou en tête du progrès, sinon comme un lieu de perdition à éviter en retournant à la terre, au village ou à la nature. La vision négative de la ville et de la modernité urbaine véhiculée par le nationalisme canadien-français traditionnaliste au siècle dernier, puis les discours sur la misère et le sous-développement des localités rurales et des régions périphériques diffusés durant la Révolution tranquille en sont des illustrations, dont on peut encore entendre des échos au Québec, jusque dans le traitement médiatique de l'actualité et des travaux de chercheurs. L'idéologie du développement durable est aussi un terreau fertile pour imaginer et créer un avenir recentré sur des qualités de la ville et de l'expérience urbaine (densité, transport en commun, etc.) ou en rupture avec l'individualisme, le consumérisme, le confort, l'indifférence, les inégalités extrêmes et le détachement de l'environnement identifiés à la culture des grandes villes.

Avant de vouloir dire « de la ville » en référence à n'importe quelle ville, urbain a voulu dire « de Rome » pour des Romains de l'Antiquité dont le monde était centré sur cette ville, son panthéon, sa loi sacrée, sa puissance et ses conquêtes. Pour la sociologie urbaine, c'est la présence des villes et de l'urbain qui est au centre de l'intérêt qu'elle porte à une diversité de phénomènes sociaux qui ne seraient pas les mêmes dans d'autres conditions de la vie urbaine. Cette sociologie peut se faire dans une perspective qui n'est pas centrée sur une ville ou un ordre urbain particulier, par exemple en portant attention aux variations observables de ce qu'elle étudie dans l'évolution historique et la géographie de l'urbanisation des sociétés, des territoires et du monde. Elle peut aussi s'intéresser à des problèmes sociaux, des luttes et des projets qui sont suscités par la vie urbaine.

Beaucoup d'études de sociologie urbaine apparaissent ainsi chevaucher une ou plusieurs autres spécialités de la sociologie, parce qu'on peut s'y intéresser aux inégalités sociales, aux relations inter-ethniques, à la santé, à la vie de famille, à l'éducation, à la vie politique, aux activités économiques, au crime, à la violence et aux conflits, à la sexualité, aux loisirs, aux technologies, à l'intégration des immigrants, à l'imaginaire littéraire ou cinématographique, etc. Elle peut sembler très semblable à la sociologie générale qui transcende les études spécialisées par domaines, à la différence près qu'elle ne fera pas abstraction du rapport de ce qu'elle étudie avec son inscription dans la vie urbaine, dans des temps et des lieux donnés de l'urbanisation. Son univers d'enquête s'étend jusqu'au Néolithique où apparaissent les villes, mais la plupart de ses enquêtes visent à mieux connaître le passé récent d'un monde des villes du présent et des villes à inventer.

Sur la ligne du temps de l'histoire de l'Occident, il est aussi difficile de déterminer où commence la pratique de la sociologie urbaine. Comme la philosophie, l'histoire, la géographie et les autres sciences sociales desquelles la sociologie s'est démarquée dans un dialogue soutenu, la sociologie urbaine est héritière d'une longue tradition de pensée occidentale dont elle perpétue des acquis. La volonté de faire œuvre de science en est un qui remonte à la philosophie grecque antique. Une des particularités de la sociologie à laquelle nous seront attentif dans ce cours est de penser l'humanité en société dans la nature et l'histoire, suivant ces idées qui remontent à Aristote :

- l'humain est un animal social et politique qui ne peut vivre et qu'on ne peut connaître qu'en relation, dans des formes de communautés dont les membres sont liés par de la coopération vitale, par de la socialisation, de l'éducation et des pratiques du gouvernement ;
- les sociétés humaines sont à étudier comme des formations dans la nature, dont les possibilités dépendent des conditions où elles se trouvent, ce qui fait qu'elles ont des caractères semblables dans des situations semblables ;
- les pratiques et les actions des individus, des groupes et des communautés créent de l'artificiel, de l'accidentel et du changement contingent dans le devenir humain, puis y être attentif engage à considérer que les réalités humaines sont aussi historiques.

La sociologie a donné une nouvelle vie à ces idées au XIXe siècle, dans les lendemains des révolutions industrielle et démocratiques où les sociétés apparaissaient évoluer irréversiblement vers de nouvelles formes et une nouvelle période de la civilisation ayant les métropoles pour foyers d'effervescence créatrice. Les grandes villes où se concentraient les intellectuels leur donnaient à voir et à penser des figures de l'humanité, des productions humaines et des phénomènes humains d'une nouveauté impressionnante. La possibilité de ces nouveautés sembla d'abord devoir être comprise dans des schémas de l'évolution de la vie sociale vers un état de société organisée autour de la production « industrielle », avant que ne se pose plus distinctement chez certains sociologues la question de ce qui pouvait plutôt dépendre de l'urbanisation et des conditions et situations de vie nouvelles qui s'y rencontraient. Les plus anciennes des études sociologiques auxquelles se réfèrent encore les spécialistes de la sociologie urbaine remontent à cette époque, entre les années 1880 et les années 1910. L'attention s'y déplace vers une longue histoire des villes et de l'urbanisation où la société et la civilisation dites « industrielles » deviennent des apparitions contingentes à expliquer et à comprendre plutôt que des « nécessités » advenant suivant une loi de l'histoire de l'économie et des sociétés.

À l'Université de Chicago, dans les années 1920, la sociologie urbaine n'existe pas encore comme spécialité, mais un groupe de chercheurs (l'École de Chicago) réorganisent la sociologie autour d'une perspective écologique voulant que pratiquement tout doive être étudié en rapport avec l'urbanisation, dans la croissance des villes ou sous leur influence. Les expériences de grandes villes occidentales comme Paris, Berlin ou Chicago, avant la démocratisation de l'automobile et les aménagements qui en ont fait le mode de déplacement dominant des citadins, restent des points d'ancrage historiques importants pour penser les phénomènes urbains en sociologie et la « naissance » de la sociologie urbaine. Néanmoins, la transposition pour d'autres lieux et d'autres époques de ce que ces expériences de la modernité urbaine du début du XXe siècle en Europe de l'Ouest et aux États-Unis ont donné à penser des villes et de l'urbain exige un soin de ne pas faire comme si ce qui a été observé en ces lieux particuliers était « comme partout ailleurs dans le monde ». Les travaux de Max Weber et de Maurice Halbwachs sont encore intéressants pour apprendre comment la sociologie des villes peut s'enrichir en finesse en procédant à des comparaisons et des études de cas nous prévenant des généralités excessives.

Si la sociologie urbaine conserve encore beaucoup de fondements venant d'études produites avant la deuxième guerre mondiale, elle s'en distingue encore par deux traits importants qui se sont surtout accentués ensuite :

Elle tend à devenir internationale, comme la sociologie dans son ensemble depuis les Trente glorieuses. Cela se fait à travers des échanges entre chercheurs que facilite la plus grande efficacité des moyens de transport des personnes et de communication. Cette internationalisation s'est accompagnée d'une tendance à viser plus qu'auparavant le général, le global et le mondial dans l'urbain, qui restent à concevoir en rapport avec ce qui s'observe localement ou dans un cadre national.

Elle participe aux études urbaines, et elle s'y positionne comme sociologie urbaine souvent pour affirmer l'autonomie de ses manières de penser et de faire de la science des phénomènes sociaux en dialogue avec des représentants d'autres disciplines. Des sociologues ont été convoqués aux côtés d'économistes, de politologues et d'autres « experts » dans une division du travail de recherche et de conseil devant rendre les pratiques du développement et de l'aménagement plus « rationnelles ». Certains sociologues ont saisi cette situation comme un objet de réflexion pour clarifier le rôle et les orientations d'une sociologie n'étant plus tant détachée dans sa contemplation et sa théorisation positive de ce qui s'observe dans la nature et l'histoire, qu'engagée dans la délibération de conceptions de la ville et de l'urbain en devenir et qui seraient à faire. Cette participation à une interdisciplinarité tournée vers une recherche rationnelle des possibles et de l'idéal pour la vie urbaine contemporaine fait d'abord que plusieurs des apports de la sociologie urbaine se construisent en réaction à la ville et l'urbain en train de se faire, ou à des visions qui en orientent la planification et la promotion des projets d'une « production » des espaces urbanisés. Aussi, parce que des points de vue de sociologues sont entendus dans les délibérations et les débats, il y a des idées et des notions venant de la sociologie urbaine qui passent tant bien que mal dans les discours, dans l'imaginaire et dans les représentations stéréotypées des objets sociaux en question. L'ouverture des formations universitaires et la mobilité des personnes et des savoirs entre les disciplines font finalement en sorte que bien des travaux publiés en géographie, en études urbaines, en aménagement du territoire, en développement régional, en architecture, en études sur l'environnement ou sur le développement durable sont très proches de la sociologie urbaine.

C'est pour cette époque que nous avons travaillé à préparer et faire cheminer un cours de sociologie urbaine qui y initie à la fois :

- des étudiantes et étudiants des programmes spécialisés en sociologie connaissant éventuellement peu de choses des études sur les villes et l'urbain, mais qui sont susceptibles d'en intégrer des enseignements, voire de s'y spécialiser aux études graduées ;
- des étudiantes et étudiants du baccalauréat intégré en développement durable du territoire, éventuellement peu familiers avec la sociologie, qui doivent apprendre à intégrer ce qu'elles et ils savent et peuvent apprendre dans les vues théoriques et empiriques de la sociologie urbaine ;
- des inscrits venant d'autres disciplines de formation universitaire, ou qui se destineront à d'autres disciplines de recherche ou d'activité professionnelle où les lumières de la sociologie urbaine pourraient être éclairantes.

J'espère amener tout ce beau monde, sans brusquer personne, à se côtoyer, à échanger, à éveiller des capacités d'étonnement peut-être différentes, voire à mieux apprendre et travailler ensemble.

Objectif général

Introduire à la sociologie urbaine, à ses fondements et à des travaux de recherche qui montrent une diversité de perspectives et de démarches.

Objectifs spécifiques

1. Connaître les fondements de la sociologie urbaine et les comprendre dans la genèse d'un patrimoine intellectuel.
2. Apprendre la lecture et l'étude de travaux de sociologie urbaine pour mieux s'en approprier les enseignements.
3. S'approprier des enseignements de sociologie urbaine relatifs à la pensée d'un auteur ou à un objet d'étude sociologique pour l'étude de l'actualité et communiquer une synthèse écrite claire et accessible de sa compréhension.

Approche pédagogique

Dans l'ordre logique des objectifs, la démarche de ce cours considère que l'introduction aux fondements de la sociologie urbaine devrait aider à lire des études de sociologie urbaine de manière plus autonome ; puis que la recherche, l'appropriation et la synthèse d'enseignements de plusieurs sources devrait s'accomplir plus facilement après une rétroaction sur l'étude d'un seul texte. Les nouvelles d'un média d'information écrit accessible à tous gratuitement sont privilégié comme source de matériel empirique pour montrer sa capacité d'employer de la sociologie pour éclairer des objets d'étude.

Néanmoins, dans la chronologie, le progrès vers l'atteinte des trois objectifs se fera en même temps dans une continuité de travail régulier. Les étudiantes et étudiants sont pour cela invités à lire et essayer de bien relever les enseignements d'un texte de sociologie urbaine avant chaque rencontre en classe, dès la première semaine, et ils sont invités à commencer à travailler sur la première évaluation dès la première semaine. La matière vue en classe doit les aider à progresser dans une appropriation sociologique des sources d'informations qu'ils réunissent, comme la lecture des nouvelles pour y recueillir du matériel devrait les confronter à des cas qui stimulent la réflexion pour l'appropriation des connaissances présentées en classe et dans des lectures obligatoires, ce qui est évalué par un examen final.

La majeure partie du temps des rencontres en classe sera donc consacrée à des exposés magistraux et des conférences. Néanmoins, la lecture, l'étude, la recherche documentaire, la réflexion et l'écriture devraient occuper la très grande majorité des heures consacrés à ce

cours par les étudiantes et étudiants qui y sont inscrits. Du temps sera aussi prévu pour échanger avec le professeur et des invités venus présenter sommairement leurs travaux de recherche illustrant comment des fondements de la sociologie urbaine y ont une pertinence pour la connaissance, ainsi que pour les enseignements qu'ils peuvent adresser à des acteurs de la pratique.

Il revient à chacune et chacun de réserver dans son agenda les neuf heures par semaine à allouer à ce cours. La formule comodale avec des enregistrements des rencontres rendus disponibles laisse plus de souplesse dans l'aménagement de ce temps. Toutefois, la cadence du cours ne permet pas tant de prendre de l'avance, et prendre quelques semaines de retard pourrait rendre la participation aux rencontres en classe difficile. Les enseignements présentés à compter de la troisième semaine seront mis en rapport avec ce qui aura été enseigné précédemment. Écouter les enregistrements pour reprendre le fil du cours et pour bien suivre les échanges avec le groupe est la manière recommandée de remédier aux absences ou aux interruptions d'un cheminement « en différé ». Il sera pris pour acquis par le professeur que ce qui sera dit et enregistré en classe sera dit à toutes et tous sans devoir le répéter par courriel, sur le site du cours, etc.

L'étude en groupe et le travail de recherche en équipe sont autorisés, sans être imposés et organisés par le professeur. Toutefois, la première évaluation et l'examen seront évalués comme du travail individuel où chacune et chacun devra être évalué et recevoir un commentaire sur ce qu'il ou elle aura écrit. Si la dernière évaluation est faite en équipe, il faudra en aviser le professeur à l'avance. Le nombre des coéquipiers se limitera à deux, et les deux seront aussi responsables de la qualité de toutes les parties du travail. Autrement dit, si l'un se fie sur l'autre pour une partie du travail sans s'assurer du respect des échéances, de l'unité et de la qualité de ce qui est remis, il n'y aura pas d'attribution de notes différentes visant à corriger une injustice vécue entre coéquipiers. D'autres auront fait un travail équivalent en solo. L'autorisation du travail en équipe vise à favoriser l'apprentissage de ceux et celles que cela peut aider à atteindre les objectifs du cours ou s'habituer à partager la responsabilité d'un projet, non à réduire le travail et la responsabilité de qui s'y engage par rapport aux autres.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Présentation du cours	5 sept. 2023
Repères historiques sur le monde des villes et l'urbain	12 sept. 2023
Fondements de la sociologie urbaine	
Le matérialisme historique	19 sept. 2023
La sociologie compréhensive (communauté et vie urbaine)	26 sept. 2023
La sociologie durkheimienne (la morphologie sociale)	3 oct. 2023
La sociologie simmélienne	17 oct. 2023
L'écologie humaine (L'École de Chicago)	7 nov. 2023
Autour de la sociologie lefebvrienne	14 nov. 2023
Des sociologies de la ville étalée	21 nov. 2023
Fenêtres sur la sociologie urbaine en territoire québécois	
La gentrification	10 oct. 2023
Le tourisme	24 oct. 2023
Risques environnementaux dans la cohabitation entre industries et milieux de vie	28 nov. 2023
La transition énergétique des ménages québécois	5 déc. 2023
Examen	
Retour sur la matière - Examen	12 déc. 2023
Travaux	
La ville à planifier/inventer	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
La ville à planifier/inventer	Dû le 24 oct. 2023 à 12h00	Individuel	25 %
Des nouvelles et de la sociologie	Dû le 6 déc. 2023 à 12h00	Individuel	30 %
Examen de fin de session	Le 12 déc. 2023 de 18h30 à 21h20	Individuel	45 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

La ville à planifier/inventer

Date de remise : 24 oct. 2023 à 12h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

Remise de l'évaluation : Boîte de dépot

Directives de l'évaluation :

Ce premier travail écrit vise à évaluer l'atteinte des deuxième et troisième objectifs spécifiques du cours. Dans ce travail, l'appropriation de l'enseignement d'un texte de sociologie urbaine devra éclairer l'étude d'une archive et de nouvelles de l'actualité récente.

La première étape avant de travailler avec l'enseignement d'un texte de sociologie consiste à :

- bien lire une première fois le texte en prenant des notes sur ce qui est expliqué dans chacune de ses sections, pour s'en donner une vue d'ensemble, puis noter les pages où se trouvent chacun des éléments relevés, sans oublier de mettre des guillemets encadrant ce qui est copié du texte étudié ;

- en regard de ses notes et du texte (texte auquel il est toujours possible de retourner pour compléter ou préciser ses notes), essayer de résumer la thèse de l'auteur, c'est-à-dire ce que l'on pourrait concevoir comme l'enseignement principal du texte qui doit changer nos manières de voir et de penser par rapport à ce dont l'auteur parle. C'est à cette thèse ou cet enseignement que l'auteur rapporte normalement tous les développements des sections, les faits et les détails relevés comme vous apparaissant importants. Autrement dit, puisqu'il s'agit d'un texte de sociologie, il faut s'efforcer d'énoncer ce que l'auteur veut amener ses lecteurs à apercevoir et concevoir autrement que sans la perspective sociologique qu'il apporte ;

- parce que la mémoire ne retient pas tout avec clarté et précision, écrire une fiche qui sera un document de travail assez clair et complet pour être utilisable par vous ou par d'autres personnes qui n'auraient pas lu le texte ou qui ne l'aurait plus sous la main (vous pourriez devenir cette autre personne dans une équipe de travail ou quelque temps après avoir lu et compris le texte, mais un peu oublié ce qu'il disait) ;

- parce que vous ne lisez et ne prenez pas des notes sur les enseignements de ce texte pour rien, prévoir aussi noter les réflexions que ce texte suscite sur ce qui vous intéresse, des questions qu'il soulève, des critiques , etc. pour vous aider à organiser votre pensée par écrit.

Voici comment ce genre de travail sera traduit en une évaluation :

Dans une boîte de contenu identifiée à l'évaluation sur le site de cours vous trouverez :

- le lien vers une archive vidéo : le film de propagande *Horizon 2000* produit en 1967 par le Service d'urbanisme de la Ville de Montréal comme un plan pour aménager la croissance et le devenir de Montréal tel qu'anticipé et jugé souhaitable suivant une idéologie ;

- la numérisation d'un texte de Frédéric Mercure-Jolette et des questions pour vous guider dans l'étude de la pensée urbaniste de la ville à planifier de la fin des années 1960 ;

- un texte du sociologue Gérald Fortin qui discute en 1969 du Québec comme d'une ville à inventer

- un article sur le parcours intellectuel de ce sociologue, avec des questions pour vous guider dans l'appropriation de sa pensée qui exprime une idéologie critique de la vision de la ville véhiculée par *Horizon 2000* ;

- des liens pour consulter sur Internet les nouvelles diffusées par Radio-Canada en septembre et octobre;

- des consignes détaillées pour l'évaluation.

Le travail à remettre comportera trois parties et il devra être d'une longueur d'environ 10 pages (police 12 interligne 1,5) en plus d'une page titre et d'une bibliographie :

- page titre **(1 point)** ;

- première partie présentant la ville à planifier, telle que représentée dans Horizon 2000 **(6 points)**

- deuxième partie présentant la sociologie de la ville à inventer de Gérald Fortin et expliquant en quoi son idéologie met en question des éléments du propos d'Horizon 2000 **(10 points)**

- troisième partie indiquant en quoi six nouvelles de Radio-Canada sur des sujets différents parues depuis le 1er septembre 2023 montrent que la ville à inventer au Québec a changé à certains égards depuis la fin des années 1960 (**6 points**)

- bibliographie **(1 point)** ;

- l'indication des numéros des pages d'où viennent les informations rapportées et des passages copiés entre guillemets (**1 point**).

Des nouvelles et de la sociologie

Date de remise :	6 déc. 2023 à 12h00
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	30 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépot
Directives de l'évaluation :	

Cette dernière évaluation mesure l'atteinte du troisième objectif spécifique du cours.

L'essai de synthèse demandé peut être d'une longueur de 10 pages (en plus d'une page titre et d'une bibliographie). Il doit être appuyé sur l'étude d'au moins **cinq sources journalistiques** et **trois sources sociologiques complémentaires pertinentes** pour traiter d'un sujet choisi en sociologie urbaine. Ce sujet peut être un phénomène urbain, un projet urbain, un conflit urbain ou un problème urbain au Québec ayant été objet d'un traitement journalistique depuis 2022. Les sources sociologiques peuvent traiter d'un objet semblable observé ailleurs qu'au Québec, tant que leur enseignement apporte un enrichissement par rapport à ce qui peut s'apprendre des articles de journalistes.

Le travail peut être produit seul ou en équipe de deux. Les étudiants et étudiantes qui choisissent de travailler en équipe doivent en aviser le professeur en inscrivant les deux noms sur la page titre de l'essai et en remettant une copie du document dans la boîte de dépôt de chacun des coéquipiers. Nous saurons ainsi que les deux coéquipiers ont pu réviser l'essai avant le dépôt dans leur boîte et

nous éviterons la confusion où une boîte de dépôt vide donnerait l'impression que l'évaluation n'a pas été complétée. Les deux coéquipiers obtiendront la même note et, s'il y a plagiat, en seront tenus également responsables.

L'essai devra :

- être écrit comme s'il était destiné à un public qui n'a pas de formation en sociologie urbaine et qui n'a pas lu les ouvrages, articles ou autres publications savantes que vous utilisez comme sources ;

- commencer par une introduction qui amène le lecteur à saisir l'intérêt du sujet ou d'une question par le biais de laquelle le sujet est abordé, puis lui annonce l'organisation des principaux enseignements développés dans chaque section ;

- exposer un propos structuré sur le sujet choisi, dont les développements seront subdivisés en sections distinguées par des sous-tires qui aident le lecteur à bien apercevoir et suivre les transitions entre les matières ;

- valoriser les apports des références dans le développement d'un propos bien appuyé ;

- se terminer par une conclusion qui rappelle au lecteur les principaux enseignements devant être retenus de chacune des sections de l'essai, puis qui suggère une idée d'enquête sociologique qui apporterait un éclairage supplémentaire souhaitable sur le sujet.

L'essai sera noté et commenté suivant cette grille de pointage :

- pertinence et mise en valeur des références à l'appui (3 points) ;

- page titre, bibliographie et qualité générale de la présentation de l'essai : structure du propos claire, divisions en sections avec sous-titres, ordre et continuité entre les matières (2 points) ;

- introduction (5 points) ;

- première partie qui synthétise ce qui peut être appris des articles de journalistes (5 points) ;

- deuxième partie qui synthétise ce que les sources sociologiques apportent comme enrichissement de la connaissance du sujet (10 points) ;

- conclusion incluant rappel des principaux enseignements sociologiques retenus et suggestion d'enquête complémentaire (5 points).

Examen de fin de session

Date :	Le 12 déc. 2023 de 18h30 à 21h20
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	45 %
Remise de l'évaluation :	Là où vous êtes inscrit pour l'examen sous surveillance.
Directives de l'évaluation :	Cet examen vise à évaluer l'atteinte du premier des trois objectifs spécifique du cours. Pour évaluer votre connaissance des fondements de la sociologie urbaine qui auront été enseignés à travers les exposés et discussions en classe, ainsi que les lectures obligatoires, l'examen mettra à l'épreuve la mémoire et la compréhension. En contexte où nous devrions de transformer un examen sous surveillance en examen-maison, le professeur se réserve la liberté d'en modifier le format par rapport à ce qui est annoncé ici. Il n'y aurait pas de question à choix multiples ou à réponse très courte dans une formule d'examen-maison, alors que ces questions peuvent convenir pour un examen sous surveillance où nous ne voulons pas évaluer la capacité de rédiger à la main rapidement. Voici les aspects de la connaissance des fondements de la sociologie urbaine qui se prêtent bien à l'évaluation par des questions à choix multiples ou à réponse courte :

- savoir situer dans l'histoire les auteurs, les textes importants, les notions, les idées et les autres éléments de sociologie auxquels réfèrent souvent les travaux de sociologie urbaine (pas forcément mémoriser des dates pour chaque chose, mais savoir les situer et les comprendre dans la chronologie d'une histoire où le monde et la sociologie changent) ;

- savoir distinguer la pensée de différents auteurs de sociologie pour éviter les confusions entre leurs contributions, pour mieux intégrer ce que vous pourriez apprendre qui s'y rapporte, et pour arriver à réfléchir en dialogue avec différentes perspectives théoriques ;

- savoir identifier la notion qui correspond à une définition, ou à une application à un cas, ou encore savoir distinguer la bonne définition ou la bonne application par rapport à des erreurs que pourrait occasionner une connaissance trop approximative pour être bonne ;

- savoir distinguer des propositions justes et des propositions fausses à propos d'éléments importants de la matière enseignée.

Ces questions à choix multiples ou réponses courtes pourraient valoir jusqu'à 25 points sur 45 points. Chacune vaudrait un point accordé pour une réponse sans faute. Il n'y aura pas de correction négative, c'est-à-dire une correction où répondre incorrectement à une question entraînerait la soustraction d'un point obtenu pour une autre réponse correcte. Dans le doute, il ne sera pas imprudent d'essayer de donner une bonne réponse.

Pour aider à la préparation de l'examen, nous indiquerons au fil des semaines des questions à court développement (une demi à une page) qui pourraient se retrouver dans l'examen. Les réponses à ces questions peuvent être préparées à l'avance et apprises pour être plus facilement rédigées le jour de l'examen. En aucun cas, copier des choses écrites sur les diaporamas des exposés en classe ou dans les lectures ne convient pour constituer une réponse à ces questions qui demandent d'exprimer une compréhension claire et juste. Ces questions pourraient valoir au minimum 20 points sur 45 dans l'examen.

En se préparant à répondre à ces questions à développement, une bonne partie de la matière susceptible d'être objet des questions à choix multiples ou réponses courtes est révisée. Les diaporamas des exposés en classe étant rendus disponibles sur le portail après les rencontres, de même que les enregistrements, une révision pourrait consister à parcourir les diaporamas pour s'assurer que ce dont il y est question est bien connu et compris, puis retourner au besoin à des segments des enregistrements pour se rafraîchir la mémoire. Si cela est fait au fil des semaines, des questions peuvent aussi être posées au professeur pour obtenir des éclaircissements sur certains points abordés antérieurement.

Préparer son examen avec des collègues de classe n'est aucunement interdit. Cependant, le matériel autorisé dans un examen sous surveillance oblige chacun à répondre seul à partir de ce qu'il sait au moment de l'évaluation.

Si nous devions faire un examen-maison, recevoir des réponses identiques sur plus d'une évaluation serait considérer comme du plagiat.

Matériel autorisé : papier, crayon, gomme à effacer

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre
Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études
Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaitre davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants , la capsule d'information Citer ses sources et éviter le plagiat et le site de la Bibliothèque pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Évaluation de la qualité du français

L'obtention d'un diplôme de premier cycle en sciences humaines ou sociales à l'Université Laval suppose une maîtrise convenable du français écrit et la capacité de rédiger des textes clairs et structurés.

Jusqu'à 20% des points attribués pour chaque travail pourra être retranché si les documents remis comportent un nombre important de fautes d'orthographe, de grammaire ou de syntaxe (deux par page reste tolérable). Par ailleurs, l'organisation des idées, la clarté et l'élégance de la rédaction font partie des critères d'appréciation globale des travaux écrits.

L'évaluation des travaux s'accompagnera de commentaires visant l'amélioration de la qualité de l'écriture. Nous vous encourageons fortement à en profiter. Si ces commentaires comprennent une suggestion de consulter votre direction des programmes pour être orienté vers une ressource aidant le perfectionnement de l'expression écrite de votre pensée, il faut considérer que le problème est assez important pour miner vos chances de succès. Y remédier devrait aussi vous aider dans l'organisation et la clarification de vos idées par écrit et à l'oral.

Gestion des délais

Les délais pour la remise des travaux doivent être formellement demandés et justifiés au professeur par courrier électronique.

Pour encourager la remise des travaux dans les délais prévus, sauf cas exceptionnels, aucun délai supplémentaire sans justification ne sera accordé sans pénalité. Prière de formuler vos demandes avant la tombée des travaux pour que l'on convienne de la durée du délai supplémentaire et de l'ampleur proportionnelle de la pénalité.

Le souci d'équité et surtout celui d'encourager les inscrits à compléter les évaluations du cours me porte à une certaine souplesse dans la gestion des délais.

Absence à un examen

Si vous avez un empêchement majeur et devez absolument passer votre examen à une autre date, nous vous prions de nous en aviser dès que possible afin que nous prenions les mesures nécessaires pour tenir un aute examen sous surveillance.

Une absence qui ne serait ni annoncée, ni objet d'un message l'excusant et demandant une reprise avant le transfert des notes au registraire en janvier sera considérée comme le fait d'une décision de ne pas faire l'examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **accueil et soutien spécialisé en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Notez que l'activation doit s'effectuer au cours des 2 premières semaines de cours.

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Il faut maintenant ajouter à cette liste la présentation à une évaluation d'un texte ou d'un extrait de texte produit par une intelligence artificielle d'une manière qui laisse penser qu'il s'agit d'un texte rédigé par la personne évaluée. Évidemment, l'évaluation n'attribue des points que pour du texte produit par la personne inscrite au cours.

La section *Règlements et politiques institutionnels* ci-dessus indique des liens pour obtenir plus d'informations relatives au plagiat et aux sanctions qu'il entraîne.

Lorsqu'il y a apparence de plagiat dans une évaluation, les travaux sont transférés à la Faculté pour examen par un comité auquel il revient d'en juger. Aucune note n'est attribuée avant la décision.

Politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnait l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;

B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;

C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : http://www.rfd.fse.ulaval.ca/. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Matériel didactique

Liste du matériel complémentaire

Sociologie urbaine / Jean-Marc Stebé, Hervé Marchal
Auteur : Jean-Marc Stebé, Hervé Marchal
Éditeur : Armand Colin (Paris , 2010)
ISBN : 9782200246471
Ce manuel présente une approche de la formation à la sociologie urbaine proche de celle de ce cours. C'est une suggestion pour qui voudrait un ouvrage de référence récent en français. Écrit pour un public surtout français, les sociologues français et les études faites en France y font davantage objet d'attention.

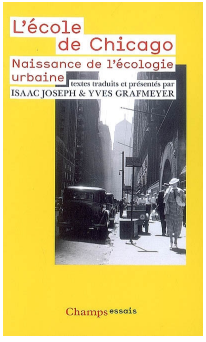

L'école de Chicago naissance de l'écologie urbaine / textes traduits et présentés par Yves Grafmeyer et Isaac Joseph
Auteur : Isaac Joseph, Yves Grafmeyer
Éditeur : Flammarion (Paris , 2009)
ISBN : 9782081226630
Ce recueil de textes classiques traduits en français a été maintes fois réédité et est très abordable en format de poche. L'École de Chicago est importante en sociologie et pour la sociologie urbaine en particulier. C'est une suggestion de cadeau à s'offrir (ou d'emprunt à la bibliothèque) pour lire par soi-même des textes dont nous ne pourrons donner qu'un aperçu en classe.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Voici des suggestions d'ouvrages généraux à partir desquels explorer la sociologie urbaine :

Ascher, François

2010 *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob.

2005 *La société hypermoderne. Ces événements nous dépassent , feignons d'en être les organisateurs*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Authier, Jean-Yves, Alin Bourdin et Marie-Pierre Lefeuvre

2014 *La jeune sociologie urbaine francophone*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.

Bourdin, Alain

2014 *Métapolis revisitée,* Paris, l'Aube.

2007 *Mobilité et écologie urbaine*, Paris, Descartes et Cie.

2005 *La métropole des individus*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Charmes, Éric

2011 *La Ville émiettée*, Paris, Presses Universitaires de France.

2005 *La Vie périurbaine face à la menace des gated communities*, Paris, L'Harmattan.

Clavel, Maïté

2004 *Sociologie de l'urbain*, Paris, Anthropos.

Collin, Jean-Pierre et Mélanie Robertson

2007 *Gouverner les métropoles. Enjeux et portraits des expériences sur quatre continents*, Québec, Presses de l'Université Laval.

Damon, Julien

2011 *Villes à vivre. Modes de vie urbains et défis environnementaux* , Paris, Seuil.

2008 *Vivre en ville*, Paris, Presses Universitaires de France.

Davis, Mike

2006 *City of Quartz : Los Angeles, capitale du futur*, Paris, La Découverte.

2006 *Le Pire des mondes possibles : de l'explosion urbaine au bidonville global*, La Découverte.

Donzelot, Jacques

2009 *La ville à trois vitesses*, Paris, Éditions de la Villette.

Fijalkow, Yankel

2007 *Sociologie des villes*, Paris, La Découverte.

Fortin, Andrée, Carole Després et Geneviève Vachon

2011 *La banlieue s'étale,* Québec, Nota Bene.

2002 *La banlieue revisitée,* Québec, Nota Bene.

Fortin, Gérald

1971 *La fin d'un règne*, Montréal, HMH.

Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph

2004 *L'École de Chicago*, Paris, Flammarion.

© Université Laval

Grafmeyer, Yves et Jean-Yves Authier

2008 *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Collin.

Guay, Louis et Pierre Hamel

2014 *Cities and urban sociology*, Don Mills, Oxford University Press.

Hénaff, Marcel

2008 *La ville qui vient,* Paris, L'Herne.

Joseph, Isaac

1998 *La ville sans qualité*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.

Marchal, Hervé et Jean-Marc Stébé

2011 *Les Grandes Questions sur la ville et l'urbain*, Paris, Presses Universitaires de France.

2008 *La Ville. Territoire, logiques, défis*, Paris, Ellipse.

Mongin, Olivier

2007 *La condition urbaine,* Paris, Seuil.

Paquot, Thierry

2015 *L'espace public,* Paris, La Découverte.

2000 *La Ville et l'urbain : l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

Raulin, Anne

2007 *Anthropologie urbaine*, Paris, Armand Collin.

Sassen, Saskia

1996 *La Ville globale. New York, Londres, Tokyo*, Paris, Descartes & Cie.

Sénécal, Gilles et Laurence Bherer

2009 *La métropolisation et ses territoires*, Paris, Presses de l'Université du Québec.

Stébé, Jean-Marc et Hervé Marchal

2022 *La sociologie urbaine*, Paris, Presses Universitaires de France.

2010 *Sociologie urbaine*, Paris, Armand Collin.

2009 *Traité sur la ville*, Paris, Presses Universitaires de France.

Cette série d'ouvrages sur l'histoire des villes en Occident peut aussi aider l'étude de la sociologie urbaine :

Lafon, Xavier, Jean-Yves Marc et Maurice Sartre

2012 *La ville antique*, Paris, Seuil.

Boucheron, Patrick et Denis Menjot

2012 *La ville médiévale*, Paris, Seuil.

Zeller, Olivier

2012 *La ville moderne (XVIe-XVIIIe siècle)*, Paris, Seuil.

Goerg, Odile et Xavier Huetz de Lemps

2012 *La ville coloniale (XVe-XXe siècle)*, Paris, Seuil.

Pinol, Jean-Luc et François Walter

2012 *La ville contemporaine jusqu'à la Seconde Guerre mondiale*, Paris, Seuil.

Burgel, Guy

2012 *La ville contemporaine après 1945*, Paris, Seuil.

© Université Laval